

Comme je l'ai déjà dit, en tant que Canadien qui n'est ni Anglo-saxon ni Français, je suis souvent chagriné de voir à quel point cette question de drapeau a divisé le pays. Si nous voulons adopter un drapeau national distinctif, le moment de le faire serait celui où le pays est vraiment uni. Certaines tactiques qui créent la dissension et auxquelles le gouvernement a recouru en l'occurrence ne servent vraiment pas à unir le pays.

D'abord, il y a eu la Commission d'enquête sur le biculturalisme qui a fait beaucoup pour diviser les deux races fondatrices du pays et cristalliser leurs points de vue. A l'heure actuelle, c'est le débat sur le drapeau qui joue le même rôle. Le gouvernement devrait accepter de procéder à un plébiscite, ce qui permettrait de faire sortir la question de la Chambre des communes et de procéder à l'examen des mesures législatives qu'il dit vouloir nous soumettre.

M. Grégoire: Alors, laissez-nous voter.

M. Slogan: Il y a déjà eu un vote.

M. Grégoire: Quand?

M. Slogan: Cet après-midi.

M. Grégoire: Ce vote n'avait pas trait au drapeau.

M. Slogan: Quand certains parlent derrière les rideaux, ils élèvent beaucoup la voix, mais quand on les met au défi, ils se sauvent, queue basse.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! L'honorable député ne devrait pas être interrompu, particulièrement par un député qui ne parle pas de son siège. Je demanderais à l'honorable député de ne pas l'oublier et de permettre à l'honorable député de continuer sans être interrompu.

M. Slogan: Merci monsieur l'Orateur. Je vous sais gré d'avoir eu l'obligeance de réprimander l'honorable député...

M. Grégoire: Je le méritais.

M. Slogan: ...qui parle derrière le rideau et qui admet s'être attiré cette réprimande. Je crois que de nombreux députés préféreraient un plébiscite. Dans son numéro du 13 mai, le *Citizen* d'Ottawa publiait un article intitulé: «Déférez la question du drapeau aux électeurs.»

Barry Mather (NPD—New-Westminster) a demandé un plébiscite national sur la question.

S'il ne pouvait obtenir le consentement unanime de ses membres, je crois qu'il aurait été préférable que le comité restreigne le choix à deux modèles. Je crois que les deux

côtés étaient disposés à accepter un certain compromis. D'un côté il y avait les partisans du trifolié et de l'autre ceux du pavillon rouge. Il est bien évident, étant donné les passions engendrées au cours de ce débat, qu'aucun des deux modèles n'aurait été acceptable à l'autre groupe. Voilà pourquoi j'avais affirmé au début que le comité ferait œuvre utile en limitant le choix à deux modèles, un qui serait acceptable aux adeptes du pavillon rouge et qui serait composé surtout de l'Union Jack et de la fleur de lis, l'autre modèle étant l'unifolié.

M. Matheson: L'honorable représentant permet-il que je lui pose une question? Si le plébiscite ne devrait donner le choix qu'entre deux modèles, ne serait-il pas logique que ce soient les deux modèles ayant réuni le plus de voix au comité, le trifolié et l'unifolié?

M. Slogan: Vous voulez jouer sur les deux tableaux. J'ai dit que pour faire preuve de bonne volonté on aurait dû accepter deux modèles, un ralliant l'opposition au trifolié et l'autre la ralliant au pavillon rouge. J'aurais préféré que le comité recommande deux modèles au lieu d'un seul. Ils pourraient alors faire l'objet d'un plébiscite aux prochaines élections générales.

Il y a, dans notre pays, bien des gens que de forts liens affectifs attachent à l'Union Jack. A mon avis, il n'aurait pas fallu passer outre à la volonté de ce secteur du pays. Il me semble qu'il faudrait en tenir compte en recourant à un plébiscite.

Le 21 juillet dernier, le *Star*, de Montréal, a publié un petit article intitulé: «Le pavillon rouge est préconisé par 149,465 personnes». Je citerai cet article, d'après lequel le Secrétaire d'État aurait reçu depuis juillet 1945, dans diverses lettres et requêtes, 149,465 signatures en faveur du maintien du pavillon rouge comme drapeau national du Canada. Cela prouve l'existence d'un certain sentiment dans notre pays.

Que dire des sondages auxquels on a procédé? Si nous parlons plébiscite, il est possible de faire quelques conjectures concernant le résultat. Il y a eu l'enquête Gruneau qui a démontré que, dans neuf provinces, le pavillon rouge venait en tête, alors que le drapeau trifolié réunissait la majorité des suffrages dans la province de Québec, et que c'était en raison de l'opinion prépondérante du Québec que le nouveau modèle primait le pavillon rouge sur le plan national.

Par conséquent, que craint le gouvernement d'un plébiscite? Si ces sondages d'opinion sont exacts dans une mesure quelconque—et je ne dis pas qu'ils le sont—un plébiscite réglerait sûrement la question pour le gouvernement.